# La gestion des communes par les femmes maires en Côte d'Ivoire : le cas de la commune d'Arrah

**Amoin Joséphine ANÉ-KPAHÉ**
anejosee@yahoo.fr

Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo/Côte d'Ivoire

## Résumé

La décentralisation est intervenue en Côte d'Ivoire dans un contexte de crise. Elle est une opportunité pour les autorités de développer des interventions de proximité au bénéfice des populations, et pour celles-ci, de participer à la gestion des affaires locales (N. Moustapha, R.C. Cissé., 2007, p.20). Les femmes sont particulièrement attendues dans l'action locale, en raison de leur statut et de leurs rôles sociaux et du fait de l'égalité des chances prônée par toutes les instances. Cependant, en Côte d'Ivoire, comme partout ailleurs, on enregistre très peu de femmes à la tête des communes majoritairement administrées par les hommes même si le nombre de femmes Maires progresse d'année en année. D'une Maire en 1980, on est passé à 16 femmes Maires sur effectif de 201 Maires en 2020 (K.A.J Ané, 2020 p. 53) et 22 en 2024. Cette augmentation du nombre s'explique par les efforts du Gouvernement, confortés par les institutions internationales, visant à améliorer l'implication des femmes aux postes à responsabilités. Parmi les communes dirigées par les femmes, figure celle d'Arrah située dans la région de Moronou au Centre Est de la Côte d'Ivoire. Elle est érigée en commune de plein exercice par la loi n° 85-1085 du 17 octobre 1985 portant création de 98 communes. Administrée depuis sa création par les hommes, une femme, Mme N'Guessan Badou Harlette a été portée à la tête de cette collectivité locale aux scrutins de 2018 et réélue aux dernières élections de septembre 2023. L'objectif de cette étude est d'analyser la décennie de gouvernance communale féminine à Arrah. Au plan méthodologique, les données collectées pour écrire l'article à travers la documentation, des observations à travers des visites de terrain, et des entretiens avec les autorités administratives et les populations. Les résultats montrent un bilan mitigé de la gouvernance féminine à la tête de la commune d'Arrah. La Maire d'Arrah a réalisé d'importants travaux d'aménagement dans cette commune. La commune a été dotée de plus d'infrastructures et d'équipements tels que la construction des locaux pour la Gendarmerie fonctionnant auparavant dans une maison sous bail. Des voies de communication ont été bitumées, donnant à la commune un paysage nouveau. Elle a également mené des actions sociales pour soutenir les populations en détresse et donner de la joie à ses administrés. Toutefois, malgré les investissements municipaux, la commune d'Arrah est toujours confrontée à des difficultés liées à l'insécurité due à l'insuffisance des infrastructures (électricité, voirie, eau), l'assainissement, et au manque de logements. Le marché de cette ville n'est pas moderne et est localisé sur un site inondable. La Mairie doit investir davantage pour le développement local. Les femmes, tout comme les hommes, sont capables de diriger des communes, donc elles doivent être encouragées à participer au développement local par leur présence à la tête des collectivités locales.

**Mots clés :** Arrah, décentralisation, développement local, genre, Côte d'Ivoire

# Management of communes by women mayors in Côte d'Ivoire : the case of the commune of Arrah

## Abstract

Decentralization took place in Côte d'Ivoire in a context of crisis. It is an opportunity for the authorities to develop local interventions for the benefit of the populations, and for these populations to participate in the management of local affairs (N. Moustapha, R.C. Cissé., 2007, p.20). Women are particularly expected in local action, because of their status and their social roles and because of the equality of opportunity advocated by all authorities. However, in Côte d'Ivoire, as everywhere else, there are very few women at the head of communes mainly administered by men even if the number of female mayors increases from year to year. From one female mayor in 1980, there were 16 female mayors out of a total of 201 mayors in 2020 (K.A.J Ané, 2020, p. 53) and 22 in 2024. This increase in the number is

 **ISSN 1817-5589**

explained by the Government's efforts, supported by international institutions, aimed at improving the involvement of women in positions of responsibility. Among the municipalities led by women there is that of Arrah located in the Moronou region in the Central East of Côte d'Ivoire. It was established as a fully-fledged commune by Law No. 85-1085 of October 17, 1985, creating 98 municipalities. Administered by men since its creation, a woman, Ms. N'Guessan Badou Harlette, was elected head of this local authority in the 2018 elections and re-elected in the last elections in September 2023. The objective of this study is to analyze the decade of women's municipal governance in Arrah. Methodologically, the data used to write the article are collected through documentation, observations through field visits, and interviews with administrative authorities and residents. The results show a mixed record of women's governance at the head of the municipality of Arrah. The Mayor of Arrah carried out significant development work in this commune. The municipality has been provided with more infrastructures and equipments, such as the construction of premises for the Gendarmerie, which previously operated in a leased house. Roads have been paved, giving the municipality a new landscape. She also led social initiatives to support populations in distress and bring joy to her constituents. However, despite municipal investments, the municipality of Arrah still faces challenges related to insecurity due to inadequate infrastructure (electricity, roads, water), sanitation, and a lack of housing. The town's market is not modern and is located on a flood-prone site. The town hall must invest more in local development. Women, like men, are capable of leading municipalities, and therefore they must be encouraged to participate in local development through their presence at the head of local authorities.

**Keywords**: Arrah, decentralization, local development, gender, Côte d'Ivoire

## Introduction

La décentralisation en Côte d'Ivoire remonte à l'époque coloniale. La volonté de l'administration coloniale était de faire de la commune un lieu d'apprentissage à la gestion de la chose locale. Après l'indépendance en 1960, l'État ivoirien a poursuivi cette politique de communalisation en faisant de la commune l'un des maillons de la chaine du développement du pays (A. Diabaté, 2014, p. 42). Dans cette optique, à partir de 1980, plusieurs localités dont Arrah furent érigées en commune de plein exercice par la loi n° 85-1085 du 17 octobre 1985 portant création de 98 communes. Ces communes ont été longtemps administrées par les hommes avec un effectif réduit de femmes. Ainsi, le gouvernement ivoirien s'est engagé à lutter contre les discriminations à l'égard de la femme (MFFE, 2022 p. 2) par le vote d'une loi favorisant la participation de 30 % de femmes aux assemblées élues. La Commission Électorale Indépendante (CEI) a, par ailleurs, élaboré une stratégie genre faisant obligation aux candidats d'inclure 30 % de femmes sur leurs listes. Les femmes politiques ivoiriennes se sont aussi mobilisées pour briser le plafond de verre (L. Carelle, 2021, p. 00). Ces actions ont permis de passer d'une poignée d'hommes politiques membres du parti unique à de nombreux élus locaux dont des femmes, de toutes origines sociales, appartenant à différents partis politiques. C'est le cas au milieu des années 1990 dans les pays comme le Mali, le Sénégal, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (M. Jérôme. et E. Idelman, 2010 P.7). En Côte d'Ivoire, l'effectif de Femmes Maires n'a cessé de croître dans le temps et dans l'espace : d'une femme en 1980 à 16 en 2018 et 22 femmes en 2024. Ces femmes sont des agents de développement relevant des défis locaux et communautaires (L. Carelle, 2021, P.00). Alors, quel bilan peut-on établir de la gestion féminine des collectivités locales ivoiriennes ?

L'objet de cette étude est de faire un bilan des actions d'aménagements des femmes Maires en Côte d'Ivoire à travers le cas de la commune d'Arrah dirigée depuis 2018 par une femme nommée Kouamé Badou Harlette epse N'Guessan ; et ce, dans le but d'apprécier la qualité des actions des femmes aux postes de décisions en vue d'encourager leur participation dans la gestion des collectivités locales. Arrah est érigée en 1985 en commune de plein exercice conformément à la loi n° 85-1085 du 17 octobre 1985 portant création de 98 communes. La communalisation a favorisé le développement de cette localité autrefois enclavée et sous-équipée (K A. J. Ané, 2020 p. 148). Cette commune a été administrée par des hommes

jusqu'en 2018 où le relais a été passé à une femme qui s'est engagée à mettre tout en œuvre pour éviter de décevoir les conseillers municipaux et la population (L. Carelle, 2021, p. 00).

Ainsi, il importe de faire une analyse des actions d'aménagements de cette femme, à cause de la rareté des travaux établissant un lien entre la décentralisation et l'approche genre. La question du genre a pour objet de réduire les inégalités sociales, économiques, politiques et culturelles entre les hommes et les femmes, entre les filles et les garçons. Elle est également une stratégie transversale de développement s'imposant à tous les niveaux de la société.

Quelles sont les actions municipales menées par cette élue ? Quel est l'impact de sa gestion sur le développement d'Arrah ?

# 1- Méthodologie

## 1.1-PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Couvrant une surface de 11 000 hectares, la commune d'Arrah est située dans la région de Moronou au Centre Est de la Côte d'Ivoire entre le 6°40′ 22″ de latitude nord et le 3° 58′ 19″de longitude ouest. Elle est limitée au Sud par Akoupé et Bécouéfin, au nord par Krégbé, à l'Ouest par la ville de Kotobi et à l'Est par Aniassué. Elle formait avec les cités de Bougouanou, Daoukro, Ouéllé, M'batto, Bocanda, Dimbokro, l'ancienne boucle du cacao qui a connu une période glorieuse de 1950 à 1975. Depuis lors, les activités économiques y sont en régression à cause de la baisse de la production du café et du cacao lié au vieillissement des vergers, à la diminution des surfaces cultivables et de l'appauvrissement du sol. La conséquence qui en découle est la migration des populations vers les zones forestières de l'ouest et Sud-ouest ivoirien à la quête des surfaces cultivables.

Composée de 13 quartiers, la commune d'Arrah est habitée par une population cosmopolite de 45 625 habitants, dont 24 637 hommes et 20 988 femmes et 9762 ménages d'une taille moyenne de 4,6 (INS, 2021). Cette population est composée d'autochtones Agni Ahua, sous-groupe des Morofoè, auxquels s'ajoutent d'autres ethnies (Baoulé, Attié, Abbey, Malinké…) et des peuples étrangers venant des pays africains et d'ailleurs.

Arrah est érigée en commune de plein exercice par la loi n° 85-1085 du 17 octobre 1985 portant création de 98 communes. Elle a été administrée successivement par Mr Kouamé oi Kouamé Bernard (père de l'actuelle Maire, Mme Nguessan) de 1986 à 2001, ensuite par Mr Bouadou Bouadou Jean (2001 à 2012) et par Mr Kouakou Tanoh, de 2012 à 2018, et depuis 2018 par Mme Kouamé Badou Harlette epse N'guessan.

La commune d'Arrah connaît une croissance démographique et cette population a des besoins énormes. Quelles sont les réponses du conseil municipal à ses problèmes urbains ?

## 1.2-LES DONNÉES UTILISÉES

La méthode de travail permettant d'apprécier les réalisations municipales se base sur la recherche documentaire, l'observation et les entretiens.

Nous avons effectué des visites de terrain pour apprécier les réalisations municipales.

Des documents administratifs tels que les comptes administratifs d'Arrah de 2019 à 2022 ont été consultés. On y trouve les investissements pour le développement communal et les quatre domaines d'intervention des Maires qui concernent les services généraux, les services économiques, les services de collectivité et les services socioculturels et de promotions humaines. Ces comptes ont permis de faire la synthèse des actions de Mme Harlette Badou à Arrah.

 ISSN 1817-5589

Des entretiens ont eu lieu avec les agents municipaux tels que le directeur financier de la Mairie et ses collaborateurs et le responsable du service de promotion et de développement humain sur la gestion de la Maire. Des agents et le chef du service technique de la Mairie ont expliqué comment se font la gestion des ordures ménagères et l'assainissement de la commune.

Nous avons interrogé des populations afin de recueillir leur perception des actions de Mme N'Guessan et son équipe.

## 2. Résultats et discussions

Suivant des travaux tels que ceux menés par K A. J. Ané (2020) ont montré que la localité d'Arrah était un petit bourg enclavé et sous-équipé, mais elle a été désenclavée grâce à sa communalisation en 1998. Les Maires y ont travaillé de concert avec le gouvernement ivoirien pour apporter une solution aux problèmes de la localité. Il s'agit de la mise en place des infrastructures et équipements permettant à cette cité de s'ouvrir facilement au monde extérieur. Quelle est la pierre apportée par Mme Nguessan sur l'édifice municipal dont le fondement a été posé par les hommes ?

Les analyses sont focalisées sur les actions réalisées par les autorités locales pour le fonctionnement des services communaux et les investissements effectués pour le développement communal. Elles sont axées sur le premier mandat (de 2018 à 2023) de la Maire Kouamé Harlette Badou epse Nguessan. Ancienne femme du PDCI-RDA (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire - Rassemblement Démocratique Africain), elle a rejoint le parti au pouvoir, le RHDP (Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix), une coalition de partis politiques ivoiriens convertie en parti politique en 2018.

Pour le fonctionnement et le développement communal, le conseil municipal d'Arrah dispose d'un budget communal subdivisé en deux catégories. D'une part, on a le budget de fonctionnement au titre I destiné à la gestion et la bonne marche des services municipaux et d'autre part, le budget d'investissement au titre II pour l'amélioration et la croissance du patrimoine communal.

Les investissements pour le développement communal sont mentionnés dans les comptes administratifs où sont inscrits les quatre domaines d'intervention des Maires. De 2019 à 2022, la Mairie a disposé d'une somme de 716 216 993 FCFA pour le fonctionnement et d'une enveloppe de 540 897 723 FCFA pour l'équipement et le développement local. A l'instar de toutes les communes, les sommes consacrées aux investissements communaux sont inférieures aux dépenses de fonctionnement qui ont connu une croissance d'année en année alors que l'enveloppe pour l'investissement a chuté surtout pour les dépenses diverses et le socioculturel en 2021 et les dépenses diverses au titre 1 (tableau 1).

Tableau 1 : Investissement dans les services communaux

| | **Fonctionnement** | | | | **Investissement** | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Année** | | | | **Année** | | | |
| Services communaux | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
| Les services généraux | 77 883 287 | 83 117 742 | 82 653 645 | 94 685 583 | 7 778 715 | 83 117 742 | 33 397 581 | 60 053 984 |
| Les services de collectivité | 22 302 380 | 41 078 700 | 57 098 346 | 52 440 2 37 | 93 672 560 | 41 078 700 | 23 000 500 | 48 883 530 |
| Les services socioculturels et de | 11 291 223 | 4 202 500 | 6 079 856 | 5 243 070 | 607 430 | 4 202 500 | 0 | 48 438 981 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| promotions humaines | | | | | | | | |
| Les services économiques | 1 000 000 | 932 000 | 1 222 400 | 0 | 15 261 407 | 932 000 | 37 103 593 | 16 364 690 |
| Dépenses diverses | 25 404 878 | 27 003 860 | 41 474 043 | 81 103 243 | 0 | 27 003 860 | 0 | 0 |
| **Total** | 137 881 768 | **156.334.802** | **188 528 290** | **233 472 133** | **117 320 112** | **156 334 802** | **93 501 674** | **173 741 135** |
| **Total général** | **716 216 993** | | | | **540 897 723** | | | |

Source, Mairie d'Arrah, 2024.

## 2.1. DES EFFORTS POUR LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES GÉNÉRAUX

Les réalisations des services généraux concernent les actions pour le fonctionnement des services de la Mairie. Le conseil municipal d'Arrah, sous la houlette du maire Harlette Badou N'guessan, veille au bon fonctionnement des services communaux pour la mise en œuvre des programmes de développement local et pour la gestion des affaires locales. Ainsi, des moyens financiers ont été investis pour la réalisation de plusieurs travaux de construction et d'équipement des services communaux dans le but de les rendre plus opérationnels. À titre d'illustration, les services généraux étaient concentrés dans un bâtiment exigu sans cour. Les véhicules stationnaient sur la chaussée à défaut de parking. L'élection de Mme N'guessan a permis à la mairie d'obtenir un nouveau bâtiment offert par l'époux de la Maire, Mr Ahondjon N'guessan, qui, soucieux de voir sa femme travailler dans un bon cadre, l'accompagne dans ses réalisations. Cet édifice abrite le bureau de Mme le Maire et une salle de cérémonies. L'ancien bâtiment de la Mairie, qui est toujours opérationnel, abrite les services administratifs, financiers, le secrétariat général (photo 1 et 2).

Photo 1 : Vue de l'ancien bâtiment de la Mairie le véhicule de l'ancien Maire et une moto stationnés sur la chaussée faute de parking
*Cliché : Auteur, 2014*

Photo 2 : Vue du nouveau bâtiment de la Mairie comportant un parking et une clôture
Cliché : *Auteur, 2024*

Dans le but de rendre plus actifs et de faciliter les tâches de son personnel, le conseil municipal procède au réaménagement et aux changements des mobiliers des services administratifs dont les dépenses s'élèvent à 64 467 805 FCFA (soit 103, 212,96 dollars) divisées en deux parts. De 2019 à 2019, on a 27 013 544 FCFA pour les Mobiliers et 37 054 261 FCFA pour les immobiliers (tableau 2).


ISSN 1817-5589

**Tableau 2** : Les dépenses d'équipement des services communaux de 2019 à 2022

| Année | Administration générale | | **Total** |
|---|---|---|---|
| | Mobiliers | Immobiliers | |
| 2019 | 4 779 000 | 3 000 285 | 7 779 285 |
| 2020 | 11 234 544 | 3 999 991 | 15 234 535 |
| 2021 | 1 400 000 | 0 | 1 400 000 |
| 2022 | 10 000 000 | 30 053 985 | 40 053 985 |
| **Total** | 27 013 544 | 37 054 261 | **64 467 805** |

Source : Mairie d'Arrah, 2024

Les réalisations pour le fonctionnement des services de la Mairie sont inscrites dans le tableau 3 suivant :

**Tableau 3** : Les réalisations pour le fonctionnement des services communaux de 2019 à 2022

| Description | Montants (CFA) | Année |
|---|---|---|
| Réhabilitation de la salle d'archives de la recette | 2.999.715 | 2019 |
| achat de 5 motos pour les chefs de services de la mairie | 4.779.000 | 2019 |
| réhabilitation des bureaux de la recette municipale | 3.999.991 | 2020 |
| équipement des services de la mairie | 12 334 544 | 2022 |
| Acquisition d'un véhicule de liaison de type 4*4 pour les services | 10 000 000 | 2022 |
| Acquisition d'un véhicule double cabine de type 4*4 pour les services | 19 999 999 | 2022 |

Source : Mairie d'Arrah, 2024

La commune est le prolongement de l'administration centrale selon le décret n° 86-448 du 25 juin 1986 portant transfert de compétences de l'Etat aux communes. Elle doit, de ce fait, déterminer au niveau local les stratégies de développement en fonction des programmes du gouvernement (K.A.J. Ané, 2012).

L'une des préoccupations pour le conseil municipal d'Arrah est le maintien de la sécurité, de l'ordre, de la tranquillité et de la salubrité publique dans la commune pour le bien-être des administrés. Arrah est une localité où règnent l'insécurité avec les enlèvements d'hommes, les braquages dans les maisons et sur les routes. Dans cette optique, les autorités municipales, de concert avec le gouvernement, ont travaillé pour la protection des populations par la construction, et l'équipement des services de sécurité afin de lutter contre l'insécurité dans la commune. À titre d'exemple, la gendarmerie exerçait dans des locaux inadéquats pour son fonctionnement (K.A.J. Ané, 2020), mais sous le mandat de Mme N'guessan, un nouveau cadre plus propice a été donné à la gendarmerie par la mairie le mercredi 23 août 2023. D'un coût global de plus de 61 millions francs CFA, cet équipement moderne, constitué de 15 pièces, est bâti sur une superficie de 3600 m². Il comprend une caserne, un mess, une infirmerie, un garage, un terrain de sport et un parking (Mairie d'Arrah, 2023).

A cela s'ajoute la construction d'un commissariat grâce à la collaboration du gouvernement et du Conseil Régional du Moronou. Les clés de cet édifice ont été remises au commissaire de police d'Arrah le samedi 23 décembre 2023 (photo 3) (Mairie d'Arrah, 2023).

**Photo 3** : Remise des clés des locaux du commissariat de police d'Arrah par Mme le Maire au chef de police d'Arrah
*Cliché : Mairie d'Arrah, 2023*

Malgré ces actions, les habitants sont animés d'un sentiment constant d'insécurité du fait de l'insécurité croissante dans la commune. Les autorités doivent, donc, revoir et renforcer leur politique de sécurité.

## 2.2. LES RÉALISATIONS POUR LE BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS ET DE L'ÉCONOMIE URBAINE

Indispensables pour le bien-être des populations et l'économie urbaine, les services collectifs urbains concernent l'environnement, l'hygiène et la salubrité publique, la voirie et les réseaux divers, l'urbanisme et la lutte contre l'incendie. La fourniture de ces services est un indicateur d'appréciation de la qualité de vie des populations. L'insuffisance de leur fourniture engendre des problèmes pour la société. Ainsi, Mme N'guessan et son équipe ont déboursé d'importants moyens pour ces services. De 2019 à 2022, les dépenses se chiffrent à 45 594 199 FCFA pour l'entretien de la voirie et les réseaux divers, 59 305 000 FCFA pour l'électricité et l'éclairage public, 15 000 000 FCFA pour l'urbanisme et l'environnement, et 95 155 890 FCFA pour l'hygiène et la salubrité publique, l'adduction et distribution d'eau potable. Le total de tous ces investissements se chiffre à 215 055 089 FCFA. Dans les différents investissements, un accent particulier a été mis sur la rubrique « Hygiène et salubrité publique, Adduction et distribution d'eau », dans laquelle plus de 95 000 000 FCFA ont été investis. L'analyse des comptes du Maire révèle qu'en 2020, aucun investissement n'a pas été engagé dans les services de la collectivité malgré la disponibilité des fonds dans le budget marqué dans le compte sous l'intitulé « crédits sans emploi » (tableau 4).

**Tableau 4** : Les dépenses des services de collectivité

| Année | Voirie et réseaux divers | | Urbanisme et environnement | Hygiène et salubrité publique, Adduction et distribution d'eau | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|
| | Routes, voirie et chemins | Electricité, éclairage public | | | |
| 2019 | 25 594 200 | 29 800 000 | 10 000 000 | 28 272 360 | |
| 2020 | **0** | 0 | 0 | 0 | |
| 2021 | 0 | 29 505 000 | 5 000 000 | 18 000 000 | |
| 2022 | 19 999 999 | 0 | 0 | 48 883 530 | |
| **Total** | 45 594 199 | 59 305 000 | 15 000 000 | 95 155 890 | 215 055 089 |

Source : Mairie d'Arrah, 2024

Les réalisations des services de la collectivité sont mentionnées dans le tableau 5 ci-après :

**Tableau 5 :** Les réalisations des services de la collectivité

| **Description** | **Montants (FCFA)** |
|---|---|
| réseau d'assainissement et de drainage | 25 594 200 |
| extension du réseau électrique (2e tranche)) | 29 800 000 |
| lotissement dans 4 quartiers d'Arrah | 10 000 000 |
| Adduction d'eau dans la ville d'Arrah | 28 278 360 |
| réseau d'assainissement et de drainage | 25 594 200 |
| Lotissement dans quatre quartiers | 10 000 000 |
| Actualisation du schéma directeur d'Arrah | 5 000 000 |

Source : Mairie d'Arrah, 2024

La visite de terrain aide à apprécier l'électrification des voies publiques permettant de lutter contre l'insécurité et donnant à la ville un nouveau rayonnement.

Des feux tricolores ont été placés sur la voie principale et internationale traversant la ville pour réguler la circulation. Concernant l'assainissement, des nettoyages réguliers des voies et du ramassage des ordures ménagères sont effectués. La Mairie procède également au curage

 ISSN 1817-5589

des caniveaux. Pour ce faire, elle dispose de deux tracteurs et de trois tricycles dont l'un servant au curage des caniveaux n'est plus opérationnel. En dépit de ce travail, certains endroits de la commune sont mal assainis du fait des moyens humains, matériels et financiers limités.

Le conseil municipal a aussi déployé des moyens pour l'entretien de la voirie et les réseaux divers qui se dégradent à cause des précipitations, de l'augmentation du trafic lourd, de l'insuffisance des systèmes de drainage et des activités. Pour ce faire, un effort d'adaptation et d'amélioration des routes s'impose. Le conseil municipal a donc favorisé l'exécution des ouvrages de canalisation et procédé à la destruction des baraques servant aux activités domestiques et commerciales limitant la circulation.

Les communes ont en charge la création et l'aménagement des jardins et parcs conformément aux dispositions réglementaires (loi n° 85-582 du 29 juillet 1985 et la loi n° 86-450 du 15 juin 1986 portant régime du transfert de compétences de l'État aux communes et à la ville d'Abidjan en matière d'espaces verts, pépinières, parcs et jardins). Le constat est que ces espaces manquent dans les communes ivoiriennes. Partout, les voies sont dépourvues de ces espaces verts et des arbres. C'est le cas d'Arrah où ces espaces publics restent insuffisants. Une réserve administrative délaissée a été aménagée par l'équipe de Mme N'guessan (photo 4 et 5).

**Photo 4** : Espace public délaissé situé au centre de la ville à côté du marché central. Le monument construit par le premier Maire d'Arrah est sans entretien

Source: https://books.openedition.org/pufr/396?lang=fr

**Photo 5** : cet espace public délaissé, mais réaménagé et entretenu par Mme Nguessan

cliché : *Auteur*, 2024

L'espace en bordure de l'entrée principale de la ville par Kotobi (Sud) a été bien aménagé donnant un beau paysage urbain (Photo 6).

Photo 6 : Un espace aménagé en bordure de la voie route principale à l'entrée de la ville par Kotobi (Sud)

*Cliché : Auteur, 2024*

S'agissant de l'éducation, plusieurs réalisations ont été faites par Mme N'guessan et son équipe pendant son premier mandat de cinq. Dans les comptes administratifs, c'est seulement l'achat des tables-bancs pour les écoles d'Arrah qui y est mentionné. Notamment, en 2020, 4 798 990 FCFA et 4 000 000 FCFA en 2022 ont été investis pour l'achat des tables-bancs afin de créer un environnement favorable à l'apprentissage. Ainsi, un don de 15 tables et 30 chaises ont été offerts à l'école maternelle Kouadio Mea (photo 7).

**Photo 7** : Mme N'guessan remet des tables et des chaises au conseiller principal de l'inspection primaire d'Arrah
*Cliché : Mairie d'Arrah, 2023*

Des prises en charge scolaires et des kits scolaires sont octroyés aux écoliers et élèves démunis de la commune et même hors de la commune. Suivant le chef du service socioculturel et de la promotion humaine de la mairie, le montant des prises en charge distribué en 2023 était supérieur au budget prévu. Cela témoigne de la générosité de Madame le Maire fonctionnant sur fonds propres moyens afin de donner de la joie aux administrés.

Chaque année, des enveloppes pour le renforcement des capacités sont offertes aux élèves en classe d'examen. Des journées de « l'excellence » sont également organisées pour distinguer les meilleurs élèves (du CP1 à la terminale) de la commune.

Le Conseil Municipal encourage aussi la formation et le personnel enseignant par des visites dans les établissements afin d'accroitre le taux de réussite des élèves aux examens. Particulièrement, le 29 septembre 2023, Mme le Maire et ses Conseillers ont effectué une tournée dans les écoles primaires d'Arrah. Des Conseillers municipaux se sont aussi rendus au Lycée Moderne d'Arrah, le 4 octobre 2023, où 25 cartons de rames ont été donnés au lycée pour les tâches administratives.
Toutefois, malgré les efforts de la Maire, les équipements éducatifs sont insuffisants.
Dans le domaine de la santé, des actions ont été menées pour une amélioration significative de la couverture en soins des citoyens. Le conseil municipal a réhabilité, équipé et a offert des matériels à l'hôpital général d'Arrah. Un hôpital « mère et enfant » pour la santé néonatale et de la mère est aussi construit. Des aides médicales d'une valeur d'au moins 20 millions ont été également octroyées aux soins des malades démunis par le conseil municipal.
La mairie mène une politique sociale prenant en compte la lutte contre la pauvreté afin d'améliorer les conditions sociales des administrés. Ainsi, des programmes de formation ont été mis en place pour les jeunes. Le projet des Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO) a été lancé le 20 octobre 2023 à la mairie. Pendant cette rencontre, des matériels de travail ont été remis aux jeunes sélectionnés.
Une réunion d'informations et de sensibilisation sur la sécurité routière avec la jeunesse d'Arrah s'est déroulée à la mairie en mars 2024 afin de réduire les accidents de la circulation et de mettre fin à l'incivisme. En ce sens, Mme le Maire et son époux ont offert aux jeunes cent (100) casques de moto.
Concernant les services économiques, peu de ressources y ont été affectées (10,64 %). L'aménagement de marchés, la construction d'un magasin de stockage pour les produits vivriers, d'un abattoir et d'hôtel (K. A. J. Ané, 2020). La situation n'a pas connu de changement avec l'avènement de Mme N'guessan. Arrah n'a toujours pas de véritable marché en BOT. On y trouve un marché central et deux petits marchés de quartiers. Les commerçants exercent

 ISSN 1817-5589

leurs activités dans des conditions difficiles : le site du marché est localisé dans une zone marécageuse et inondable en saison pluvieuse (K. A. J. Ané, 2020). Les hangars des commerçants sont détruits pendant les saisons humides. Ainsi, la mairie d'Arrah procède à la réhabilitation des hangars défectueux et a aussi favorisé la construction de 20 magasins au grand marché à 15 261 407 FCFA en 2019 pour améliorer les conditions de travail des commerçants. La boucherie a été également réhabilitée à 2 000 000 FCFA en 2020 (tableau 6).

**Tableau 6 :** Réalisation des services économiques de 2019 à 2022

| **Description** | **Montants (FCFA)** |
|---|---|
| Construction d'un abattoir | 9 997 428 |
| Aménagement d'un espace de marché de gros et de produits vivriers | 72 767 262 |
| Construction de toilettes publiques près du grand marché | 8 000 000 |
| Réalisation d'une pépinière de palmier à huile | 13 965 000 |
| **Total** | **88.729.690** |

Source : Mairie d'Arrah, 2024

Dès son élection, Mme N'guessan s'est engagée à travailler pour l'épanouissement des populations au niveau culturel. Elle apporte régulièrement son soutien aux activités culturelles de sa commune et même au-delà de la commune. Elle a parrainé des festivals et activités culturelles tels que les présélections de Miss Côte d'Ivoire. Elle s'est impliquée dans la promotion et la valorisation de la fête des ignames des Agni Ahua de Moronou. Cette fête traditionnelle s'est muée en festival populaire grâce à l'apport financier de la mairie établi depuis l'avènement de Mme N'guessan.
De plus, chaque année, la mairie organise une cérémonie à l'honneur des femmes de la commune pendant la fête des Mères. La quatrième édition de la fête des Mères à Arrah s'est déroulée en juin 2023 sur l'esplanade du centre culturel HKB.
Les enfants de la commune ne sont pas non plus oubliés dans les actions municipales. Annuellement, ils reçoivent des cadeaux pendant la fête de Noël. Le mercredi 20 décembre 2023, au centre culturel HKB d'Arrah, des cadeaux ont été offerts à plus de 2000 enfants de la commune (photo 8).

**Photo 8** : Mme le Maire en rouge et heureuse d'être en compagnie des enfants de la commune ayant reçus des cadeaux de Noël de Mme le Maire
*Cliché : Mairie d'Arrah, 2023*

Les activités culturelles et sportives de la jeunesse reçoivent régulièrement des soutiens financiers et matériels de la mairie. En l'occurrence, Mme le Maire a pris part à la deuxième édition de la Journée des Associations de Jeunesse d'Arrah, organisée par le Conseil National des Jeunes d'Arrah dans le cadre de la journée internationale de la jeunesse. Lors de cette cérémonie, les meilleures initiatives des jeunes, les meilleurs présidents d'associations et les meilleures associations de jeunesse ont été récompensés.
Les tournois de football tels que le tournoi de MoBadou et celui des moins de 15 ans ont été parrainés par Mme Nguessan.

Un « village CAN » a été mis en place au centre culturel d'Arrah afin d'aider les populations à suivre la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) tenue en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février 2024.
La Mairie d'Arrah s'est aussi dotée d'une radio dont le local a été inauguré le mercredi 16 août 2023. Elle émet sur la fréquence 89,5 FM tous les jours de 06h à 00h.

Poursuivant ses actions sociales, Mme le Maire a offert des motos à deux roues aux deux principaux imams de la grande mosquée d'Arrah le 8 août 2023. Elle reste également présente aux côtés des familles endeuillées.

## 2.3. LA PERSISTANCE DES PROBLÈMES URBAINS

La présence d'une femme à la tête de la commune d'Arrah confirme la thèse de l'importance de la participation des femmes aux postes à responsabilités. Pour Zamblé et Hettmann, la participation de celles-ci à la prise de décision politique est un facteur de recherche d'efficacité. Les élues constituent une valeur ajoutée pour les institutions politiques nationales et locales. Elles représentent aussi la clé pour un développement à visage humain et durable.

La gouvernance de la Maire d'Arrah révèle l'implication des hommes et particulièrement celle de l'époux dans la gestion communale. Quand les hommes sont à la tête d'une collectivité, les épouses sont moins impliquées dans l'administration municipale. Mais, le cas de la Maire d'Arrah fait école, car elle est épaulée fortement par son époux, on ne peut pas parler de son bilan sans mentionner l'action de son époux par ailleurs député d'Arrah. Donc, pour la participation effective de toutes les couches dans la gestion de la commune comme le veut la décentralisation, il faut davantage de femmes à la tête des communes.

Les femmes à la tête des collectivités ivoiriennes ont durement travaillé pour le bien-être des administrés. Elles ont été réélues au moins une fois. C'est le cas de Mme Aka Anghui, première femme ivoirienne maire de la commune de Port-Bouet, dans le District d'Abidjan, pendant plus de 30 ans.

La gestion de Mme Nguessan est un modèle comme en témoignent ses œuvres et sa réélection à Arrah, à en croire ses administrés. Son bilan est satisfaisant pour certains, ce qui lui a valu sa réélection pour un second mandat à près de 80 % en septembre 2023 face à deux hommes. Alors qu'en 2018, elle a été élue à 54,64 % face aussi à deux candidats. Les autorités politiques de la Côte d'Ivoire lui ont adressé leurs félicitations à travers des distinctions. Notamment, le 7 août 2022, jour anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, elle a reçu une distinction de reconnaissance pour son travail. En avril 2024, elle a remporté le Prix spécial panafricain ICS 2023 – 2024 du meilleur maire ivoirien, et ce, grâce à son dévouement et son travail réalisé à la tête de la commune d'Arrah durant son premier mandat. Son dynamisme et son appartenance politique ont poussé le président ivoirien a effectué une visite d'Etat dans le département d'Arrah le 10 septembre 2020. L'arrivée du chef de l'Etat a été une source de bénédictions et un soulagement pour la localité par la réhabilitation de pompes hydrauliques, la réhabilitation de la route Kotobi - Arrah - Bonahouin de 47 km, et de 1,2 km de voirie bitumée dans la ville d'Arrah et le bitumage de 98 km de voies (Présidence de la République de Côte d'Ivoire, 2020).

Cependant, pour d'autres administrés, son bilan n'est pas satisfaisant du fait des nombreuses difficultés rencontrées dans la commune. En l'occurrence, la gestion foncière urbaine à Arrah et sa périphérie sont livrées à des décisions ponctuelles d'autorités locales ou centrales faisant fi de la planification urbaine qui s'avère dépassée sous l'effet d'opérations volontaristes ou spontanées, en dehors ou en anticipation du plan de développement de la ville. Ces facteurs détériorent le cadre de vie en milieu urbain (A. Michel et al, 2011, p. 7). La gestion foncière, à Arrah, a créé des dysfonctionnements à savoir les conflits fonciers, le déséquilibre social et la multiplication des quartiers bidonvilles dans la localité (T. GOZE, O. B. EVIAR, O. K. A. KONIN, 2023, p. 208).

 ISSN 1817-5589

La croissance urbaine n'est pas accompagnée par des équipements et des aménagements indispensables pour un cadre de vie décent des habitants (A. Michel et al, 2011, p.7)

Il n'existe pas de réseau d'assainissement au sein des quartiers précaires et les ménages pratiquent un assainissement de type individuel dans les habitations. On note l'absence des caniveaux et des réseaux d'égout pour l'évacuation des eaux pluviales et usées. La plupart des ménages déversent leurs eaux usées dans les ruelles des quartiers, ces eaux stagnent, dégagent des odeurs nauséabondes et hébergent des vecteurs de maladies (T. GOZE, O. B. EVIAR, O. K. A. KONIN, 2023, P.217). Les caniveaux existants sont mal assainis et sont envahis par les végétaux (photo 9).

**Photo 9** : Un caniveau étroit mal assaini regorgeant d'eaux usées et envahi par les herbes
Cliché, *Auteur*, 2023

A ces difficultés s'adjoint le problème de commerce. La commune d'Arrah n'a pas encore de marché digne d'une commune Ané (2020).

La ville est toujours confrontée à un déficit de logements pour le personnel administratif.

## Conclusion

En somme, la gestion des collectivités par les femmes est encourageante. L'exemple de la Maire d'Arrah, Harlette Badou epse N'guessan est un modèle de motivation pour tous pour la participation et l'élection des femmes à l'administration des communes, voire aux poste à responsabilités. Madame N'guessan et son équipe ont œuvré pour la transformation du paysage urbain d'Arrah. Les différents projets réalisés ont contribué à l'amélioration du cadre de vie des administrés et ont permis le bon fonctionnement de l'administration municipale. Pour l'inspecteur d'État « *C'est une femme vaillante, de valeur, travailleuse et qui mérite un hommage bien mérité* ».

Toutefois, malgré ces efforts, les problèmes liés à l'insalubrité et à l'insécurité perdurent dans la commune d'Arrah.

Elle a travaillé énormément pour le bien-être des populations d'Arrah. Le constat est qu'en 2023, l'année des élections municipales, les actions sociales se sont multipliées. Était-ce pour le bonheur des administrés ou pour gagner la confiance des électeurs en vue de briguer un deuxième mandat ?

## Références bibliographiques


ANE Amoin Joséphine, 2012, Actions municipales et urbanisation de Yopougon, thèse unique de doctorat, Abidjan, université Félix Houphouët-Boigny

ANÉ Amoin Joséphine épse KPAHÉ, 2020, Décentralisation et développement urbain : Le cas d'Arrah, in La revue des Sciences Sociales « Kafoudal » N° 1, Mars 2020, P.144-158

Agence Ivoirienne de Presse (AIP) : 2023, Le conseil municipal d'Arrah dresse le bilan de sa mandature 2018-2023 https://news.abidjan.net/articles/717702/le-conseil-municipal-darrah-dresse-le-bilan-de-sa-mandature-2018-2023

Agence Ivoirienne de Presse (AIP) : 2023, Côte d'Ivoire/Le maire d'Arrah présente des réalisations de son équipe dans le domaine de l'éducation https://jdeditionsmagazine.tv/cote-divoire-le-maire-darrah-presente-des-realisations-de-son-equipe-dans-le-domaine-de-leducation/

Commission Electorale Indépendante (CEI), 2023, Election des conseillers régionaux, scrutin du 2 septembre 2023 résultats du scrutin https://cei.ci/wp-content/uploads/2023/09/Municipales_2023.pdf

Laetitia Carelle, 2021, Spécial femmes maires de Côte d'Ivoire, janvier février 2021, Héroïne https://carellelaetitia.mondoblog.org/files/2021/01/SPE%CC%81CIAL-FEMMES-MAIRES-JANVIER-FEVRIER-2021.pdf

DIABATE Alassane, 2014, « Le pari de la politique de communalisation sous Félix Houphouët-Boigny : un pari reussi ? » pp. 41-54 https://www.revues-ufhb-ci.org/?parcours=revues&desc=4&pari=132

GOZE Thomas, EVIAR Ohomon Bernard, KONIN Oi Konin Antoine, 2023, « La Gouvernance Foncière Et Son Impact sur Le Développement de La Ville D'Arrah (Centre-Est de La Côte d'Ivoire) » https://www.questjournals.org/jrhss/papers/vol11-issue10/1110207220.pdf

INS, 2022, RGPH-2021 résultats globaux https://www.plan.gouv.ci/assets/fichier/RGPH2021-RESULTATS-GLOBAUX-VF.pdf

Marie Jérôme et Idelman Eric, 2010, la décentralisation en Afrique de l'Ouest : une révolution dans les gouvernances locales ? in échogéo https://doi.org/10.4000/echogeo.12001

Mairie Arrah, 2023, Arrah/grande cérémonie d'inauguration de la nouvelle brigade de gendarmerie https://www.facebook.com/MairieArrah/

Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), 2022, Rapport de la Côte d'Ivoire sur la mise en œuvre de la résolution de l'AG des Nations Unies sur la question des femmes dans le développement https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-12/a-77-243-submission-cote-d-ivoire-fr.pdf

Ouattara Mohammed, 2023, Arrah a une nouvelle gendarmerie de 110 millions in yeclo.ci

https://www.yeclo.com/arrah-a-une-nouvelle-brigade-de-gendarmerie-de-110-millions-de-fcfa#google_vignette

Présidence de la République de Côte d'Ivoire, 2020, Le Chef de l'Etat a animé un meeting à Arrah, dans le cadre de sa Visite d'Etat dans la Région du Moronou

https://www.presidence.ci/le-chef-de-letat-a-anime-un-meeting-a-arrah-dans-le-cadre-de-sa-visite-detat-dans-la-region-du-moronou/


 ISSN 1817-5589